

WILD CHIMPANZEE FOUNDATION



AVIS DE RECRUTEMENT

Réf. N° WCF/S/2024/18

TITRE DU POSTE	Chef Composante « Sanctuaire Animaux »
LOCALISATION	Mamou
LIEN HIERARCHIQUE	Directeur Pays
LIEN FONCTIONNEL	Directeur Administratif et Financier, Responsables Financiers, les autres Chefs Composantes
NIVEAU	11
STATUT	Expatrié

LA WILD CHIMPANZEE FOUNDATION EN GUINEE

La Guinée s'est engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. L'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) souhaite notamment développer un réseau d'aires protégées composé de 17 parcs nationaux. C'est dans cette perspective, que la Wild Chimpanzee Foundation (WCF) accompagne le gouvernement guinéen depuis 2015 par le projet de création du Parc National Moyen Bafing (PNMB) d'une superficie de 6 426 Km². Ce parc a été créé en mai 2021 sur décret présidentiel. Fort de ce succès, la WCF a été mandaté à nouveau par l'Union Européenne pour créer les Parcs Nationaux de Pinselli-Soyah-Sabouyah (PSS) et Badiar. Dans ces nouvelles perspectives, l'action du projet NaturaGuinée vise à améliorer la résilience des écosystèmes, d'espèces phares et des populations rurales de la Guinée dans les zones du futur PNSS et le Parc National de Badiar. Cette approche est basée sur trois piliers : la conservation de la biodiversité via la gestion des aires protégées, le développement d'une économie verte, et l'amélioration de la gouvernance territoriale.

RÉSUMÉ DU POSTE/ OBJECTIF

Le Projet Natura-Guinée est une initiative de l'Union Européenne d'une durée de quatre ans qui est mis en œuvre par la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages (WCF) en partenariat

avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable de République de Guinée. Le Projet comporte une composante « sanctuaire » dédiée à la gestion et la réintroduction des animaux confisqués par les autorités.

La détention des animaux sauvages est interdite par la loi en Guinée, cependant il est plutôt courant pour les populations locales de détenir des animaux et le trafic d'animaux vivants par les réseaux criminels organisés reste encore une menace pour la biodiversité.

L'objectif de la composante est de renforcer la capacité du Gouvernement à gérer efficacement les animaux sauvages confisqués lors des opérations d'applications de la loi à travers la construction et la gestion d'un sanctuaire dont la vocation sera d'assurer le soin, la réhabilitation et la réintroduction de la faune sauvage.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité direct du Directeur Pays, le/la chef de composante devra notamment :

- i. Assurer la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités de la composante tout au long du Projet, ainsi que le reporting (rapports d'activités et financiers mensuels), gestion administrative et financière en temps réel ;
- ii. Assurer le suivi de bout en bout du processus de création et de construction du sanctuaire, puis assurer le bon fonctionnement du sanctuaire ;
- iii. Assurer le suivi de la planification et gestion logistique des grands travaux et des équipements (voitures, motos, groupe électrogène etc....) avec l'administration du Projet et le personnel du sanctuaire ;
- iv. Veiller à la prise en charge, au nourrissage, aux soins et aux bien-être des animaux confisqués par les autorités, puis au processus de réhabilitation et de réintroduction en milieux naturels ;
- v. Mettre en place un cahier des charges par espèce pour le nourrissage et les soins ;
- vi. Mettre en place des programmes de réhabilitation et de réintroduction par espèce en suivant les guidelines et normes internationales, et assurer le suivi de la faune réintroduite si besoin ;
- vii. Assurer la gestion des animaux non-relâchables (blessés, non adaptés à la vie sauvage, ou non originaires de Guinée), y compris en gérant les démarches et documents (CITES) si le transfert dans les sanctuaires des pays d'origines est nécessaire ;
- viii. Mettre en place un protocole sanitaire stricte pour éviter les maladies, la contamination de la biodiversité et assurer la gestion des déchets ;
- ix. Proposer des moyens pour stimuler le comportement naturel des animaux et développer l'enrichissement dans les enclos ;
- x. Participer au recrutement, la formation, le suivi, l'évaluation du personnel du sanctuaire (vétérinaires, soigneurs animalier, consultants...), diriger le personnel du sanctuaire ;
- xi. Identifier les partenaires potentiels, tels que des vétérinaires, les experts, les ONGs spécialisées et les donateurs ;
- xii. Identifier les potentialités de collaboration avec des sanctuaires similaires à espèces multiples pour l'échange d'information et d'expérience afin de disposer de la capacité à gérer toutes les espèces selon leurs besoins ;
- xiii. Assurer, avec l'appui de consultants internationaux expérimentés, la formation du personnel sur les protocoles d'hygiène, les procédures opérationnelles, les soins

- animaliers et vétérinaires par type d'espèce, l'identification des maladies et la tenue des registres ;
- xiv. Capitaliser sur les acquis et expériences en Guinée pour le soin aux animaux en collaborant avec les parties prenantes ;
 - xv. Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des composantes du projet NaturaGuinée pour la prise en charge et le transfert des animaux confisqués ;
 - xvi. Entretenir et développer les relations extérieures avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec les partenaires du sanctuaire ;
 - xvii. Développer la collaboration avec les populations riveraines, en promouvant la culture et la vente au sanctuaire de la nourriture (fruits et légumes) nécessaires au nourrissage des animaux (développement d'activités génératrices de revenus) ;
 - xviii. Développer un programme de sensibilisation pour les populations locales et nationales et faire connaître la loi pour dissuader la capture et la détention illégale des espèces couramment confisqués (émissions radios, etc...);
 - xix. Être leader, être force de proposition et moteur dans le développement du sanctuaire ;
 - xx. Identifier les sources potentielles de financement, développer des projets et des partenariats dans une vision de pérennité du sanctuaire post-projet.

PROFIL, QUALIFICATIONS ET FORMATION REQUISES

- ✓ Diplôme de master ou équivalent dans un domaine lié à la conservation de la nature, primatologie ou biologie, management de projets ;
- ✓ Au moins 5 années d'expérience en gestion de projet de conservation et gestion d'équipe en Afrique, une expérience de la Guinée sera un atout important ;
- ✓ Engagement manifeste envers la conservation de la biodiversité ;
- ✓ Expérience en gestion administrative et financière, y compris dans le reporting financiers et narratifs ;
- ✓ Forte capacité de résilience et de persévérance jusqu'à l'obtention des résultats ;
- ✓ Confiance en soi, caractère affirmé, aptitude à conseiller, à enseigner et à inspirer ;
- ✓ Forte responsabilité personnelle et rigueur dans le travail ;
- ✓ Capacité à gérer le stress et à travailler sous pression ;
- ✓ Capacité à être proactif et à faire preuve d'initiative et créativité ;
- ✓ Excellente aptitude à planifier, à organiser, à hiérarchiser les tâches, à gérer les priorités, à résoudre les problèmes ;
- ✓ Volonté d'assumer un éventail de tâches imprévues et de travailler selon un horaire flexible, y compris certains week-ends ;
- ✓ Capacité à travailler de manière indépendante et dans le management d'une équipe, capacité à motiver et soutenir les équipes ;
- ✓ Capacité à tisser et à entretenir des liens avec les autorités et partenaires extérieurs ;
- ✓ Capacité à monter des dossiers pour la recherche de financement ;
- ✓ Capacité à maintenir une attitude tolérante et professionnelle en tout temps ;
- ✓ Bonne maîtrise du français et de l'anglais, notamment pour la rédaction de documents et de rapports techniques ;
- ✓ Bonnes compétences informatiques (Word, Excel, Power point, etc.)
- ✓ Capacité de voyager pour les missions à l'intérieur du pays et si besoin dans la sous-région.

Dans tous les domaines de son activité, il/elle doit être proactif c'est-à-dire être force de propositions d'amélioration ou d'adaptation. Son superviseur pourra lui demander des tâches complémentaires en cas de nécessité.

Cette description de poste reprend les responsabilités principales inhérentes à ce poste. Il pourra cependant être demandé d'effectuer d'autres tâches que celles listées ci-dessus ainsi qu'une grande flexibilité dans la gestion de sa fonction sans que cela soit considéré comme une modification de contrat.

Type de contrat : CDD, 1 an renouvelable

Prise de poste : 04/03/2024 (idéalement)

Rémunération : selon grille salariale WCF et expérience

Date de fin de validité de l'annonce : 07/02/2024 au 20/02/2024

Pour postuler, merci de nous envoyer votre CV et une lettre de motivation par email à guinea@wildchimps.org en mettant en copie kizila@wildchimps.org avec le sujet «candidature + nom du poste».

Seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s pour passer le test.